

# LA VOIX DE BASTIAT.

Anciennement *Lumières Landaises*.

Le bulletin du Cercle Frédéric Bastiat ([www.bastiat.net](http://www.bastiat.net))

N° 2 - 4<sup>ème</sup> trimestre 2020

Directeur de la publication :  
**Patrick de Casanove**

Rédaction : Cercle Frédéric Bastiat  
146 Rue des Hauts du Lac  
40440 ONDRES

Tél. 05 59 45 36 47

E-mail : [cercle.bastiat@gmail.com](mailto:cercle.bastiat@gmail.com)  
(modalités d'inscription au cercle au  
bas de la dernière page)

ISSN : 1169-3894

« L'isolement est quelque chose de pire que ce qu'il y a de pire dans l'État social, j'avais raison de dire qu'il met nos besoins, à ne parler que des plus impérieux, tout à fait au-dessus de nos facultés. (...) Comment l'Échange, renversant cet ordre à notre profit, place-t-il nos facultés au-dessus de nos besoins ? (...) Essayerai-je de peindre l'état de misère, de dénûment et d'ignorance où, sans la faculté d'échange, l'espèce humaine aurait croupi éternellement, si même elle n'eût disparu du globe ? (...) L'Échange, c'est l'Économie politique, c'est la Société toute entière; car il est impossible de concevoir la Société sans Échange, ni l'Échange sans Société. » **Frédéric Bastiat Harmonies économiques, l'Échange. (1850)**

## Éditorial

### Le Totalitarisme « En Marche ».

« La santé plutôt que la Liberté » mais sans Liberté point de santé, ni physique, ni psychique. La société sans liberté devient malsaine.

« Nous devons réapprendre à être pleinement une nation. Nous vivons dans une société d'individus libres, alors que nous sommes une nation de citoyens solidaires » (interview du mercredi 14 octobre). <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/10/14/covid-19-interview>

Cela fait longtemps que les Libéraux attirent l'attention des Français sur la réduction de leurs libertés. Cette fois c'est acté par Macron lui même. Les Français ne sont plus et ne seront plus libres.

Ils seront des prisonniers, solidarisés les uns aux autres par les chaînes que l'État aura forgées. Ils n'auront aucune autre latitude que d'agir là où l'État leur dit d'agir et penser comme l'État leur dit de penser. Emmanuel Macron ose appeler ça une « nation »...

### C'est une trahison :

Ce qu'aucun envahisseur n'avait osé, le gouvernement élu d'un pays « démocratique », « patrie des Droits de l'Homme », réussit à l'imposer légalement grâce à l'État d'Urgence sanitaire qui vient d'être prolongé jusqu'au 16 février 2021. <https://www.lefigaro.fr/politique/etat-d-urgence-sanitaire-l-assemblee-nationale-se-prononce-sur-sa-prolongation-20201024>

Ceux qui croient que l'état d'urgence sanitaire sera un jour entièrement levé sont probablement très naïfs. Avec cet état d'urgence les Hommes de l'État ont trouvé un levier extraordinaire, inespéré et d'une puissance terrifiante pour accroître leur pouvoir, leur mainmise sur la société, sur les individus, jusque dans leur vie privée, jusque dans leur domicile, jusqu'au cœur de leur famille. Les politiciens peuvent accomplir leur rêve façonner l'Homme Nouveau (Vert) pour une Société Nouvelle (Verte). Sans oublier que tant qu'il dure ils n'ont pas de comptes à rendre.

Ainsi, en prenant des mesures coercitives au prétexte de cette épidémie, l'État a :

- Trahi les Principes de la République française dont la devise est « Liberté, égalité, fraternité ». Il faut remarquer que Liberté

figure en premier. Grâce à l'état d'urgence sanitaire l'État a restreint les libertés individuelles. Il est allé jusqu'à confiner, puis reconfiner toute la population, sans jamais lui avoir rendu sa liberté.

- Trahi la Constitution :

Le Préambule de la Constitution <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur> fait référence à la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789. Elle dit dans son article 2 : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. » <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/270306-preambule-de-la-constitution-de-la-ve-republique-francaise> Dans cet article 2 aussi la Liberté est citée en premier.

Le Préambule précise : « Le Peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789 », <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000571356/2019-07-01/>

De plus la Déclaration ses Droits de l'Homme de 1789 figure en bonne place sur le site de l'Elysée. <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen>

Il n'est pas inutile ce rappeler ici que pour les Pères de cette Déclaration les problèmes surgissent quand l'État se dispense de les respecter : « Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs »

- Trahi les Français en détruisant leurs Droits Naturels qui sont : « Personnalité, Liberté, Propriété, — voilà l'homme. » Frédéric Bastiat, La Loi (1850) alors que son rôle est de les garantir. (Pour Bastiat le Propriété ne se limite pas au foncier. Chaque Homme est propriétaire de la valeur qu'il crée par son travail.)

La Liberté est donc en France un *Droit individuel naturel, imprescriptible, inaliénable et sacré*. Malgré cela le gouvernement l'a détruite.

### **Cette atteinte aux Droits Naturels Individuels en dit beaucoup sur notre société :**

C'est un test de résilience et de résistance de notre société, voire de notre civilisation. Le résultat est très inquiétant.

La soumission c'est la facilité. La soumission c'est la disparition de l'élan vital. La liberté a un coût, un prix. Il est cher. Elle se mérite.

La valeur suprême qu'est la Liberté irrigue, vivifie sublime toutes les autres. En effet il est légitime de se battre et mourir pour défendre la Personne ou la Propriété. Mais se battre et mourir, pour la Liberté est un élan transcendant universel qui soulève l'Humanité. Le combat pour la liberté est aussi vieux que la civilisation humaine.

Il fut un temps où en Occident la Liberté était première, absolument sacrée, inattaquable. Le sacrifice de la vie était parfois nécessaire pour défendre sa Liberté, ou celle des autres. Cela ne se discutait même pas. Ce fut encore le cas il y a un peu plus de 80 ans, quand des millions de gens se sont battus et sont morts pour vivre libres. Aujourd'hui il est légitime de se demander s'il existe encore une cause pour laquelle les Occidentaux accepteraient de se battre et éventuellement mourir.

Toujours est-il que, malheureusement aujourd'hui en France, il ne reste plus grand monde pour défendre la Liberté. Des frémissements peuvent laisser espérer que cela pourrait changer. Par exemple ces actions de beaucoup de Maires <https://www.ladepeche.fr/2020/10/31/confinement-le-combat-des-maires-en-france-pour-rouvrir-les-commerces-non-essentiels-9174687.php> ou d'autres plus désespérées <https://www.youtube.com/watch?v=YgbNykBmJe8> Il existe aussi des réflexes malsains qui consistent, au lieu de réclamer la Liberté pour tous, par exemple tous les commerces, d'exiger la coercition pour tous, petits commerces, certains rayons de grandes surfaces, e-commerce. Force est de reconnaître que la machine à broyer étatique a écrasé tout esprit de résistance. Non seulement le totalitarisme est mis en place sans aucune difficulté mais il est réclamé par beaucoup. La peur, la soumission à l'autorité, le suivi de la masse font leur office. Un pouvoir totalitaire ne peut rien espérer de mieux qu'une population qui réclame son oppression.

Aujourd'hui toute une population accepte quasiment sans broncher d'être enfermée une deuxième fois, de subir des mesures de privation de liberté, sans avoir commis aucun délit et, objectivement, sans cause valable. La COVID-19, quoi qu'on en dise, est gérable. Ces mesures coercitives sont les seules qu'utilise l'État pour, prétend-il, lutter contre l'épidémie. En particulier :

- Il interdit de traiter étiologiquement l'infection au stade précoce.
- Il se détourne de l'isolement des seuls malades.
- Il n'a toujours pas prévu suffisamment de lits de réanimation (évidemment avec le personnel)

### **L'Etat nous refuse de vivre, il fait de nous des non-morts.**

Selon toute vraisemblance « *Il faut vivre avec le virus* », l'infection prenant une tournure saisonnière. Le mot important est « vivre ».

Pour Bastiat la vie sans la Liberté n'était pas la vie.

Vivre sans la Liberté ce n'est pas vivre, puisque la Personnalité, la Liberté, la Propriété « **sont les trois éléments constitutifs ou conservateurs de la Vie.** » Détruite la Liberté détruit la Vie. Destruction de la Vie au sens métaphysique mais aussi de la

vie physique puisque beaucoup de gens sont morts alors qu'ils n'auraient pas dû : du SARS-coV2, de privation de soins ou d'isolement et d'abandon.

Ces trois Droits Naturels sont liés. Porter atteinte à l'un détruit les autres.

En supprimant la Liberté l'État n'a aucun respect pour les Français, ni pour leur travail, ni pour la transmission de leurs savoirs, ni pour leur projet de vie. Les gens ne peuvent plus disposer de ce qui leur appartient, de ce qu'ils créent par leur travail. Toute personne est tenue pour incapable d'agir rationnellement, de choisir librement, de prendre des risques et des responsabilités.

En détruisant la Liberté l'État détruit, la Personnalité, l'humanité. Il « chosifie ». La Liberté est consubstantielle de l'Humanité. Sans Liberté il n'y a pas d'Homme. Les êtres humains ne sont plus que des pions, des rouages d'une mécanique sociale. « *Détruire la liberté d'agir, c'est détruire la possibilité et par suite la faculté de choisir, de juger, de comparer ; c'est tuer l'intelligence, c'est tuer la pensée, c'est tuer l'homme.* » Frédéric Bastiat, *Harmonies économiques, Chapitre X, Concurrence (1850)*

Aujourd'hui ce qui nous est imposé est de vivre confinés dans un monde désinfecté, stérile. Ou plutôt d'y rester physiologiquement non mort, sans souffrance physique, le plus longtemps possible, à n'importe quel coût même celui de sa Liberté. La joie, le plaisir de vivre ses passions, d'accomplir son destin, son projet de vie sont secondaires. Le bonheur de vivre pleinement, d'embrasser ses enfants, ses petits enfants, ses parents, ses amis, de partager des moments de convivialité, d'accompagner les êtres chers, s'il le faut jusqu'à leur dernière demeure, sont sans valeur.

### **La Liberté est un Droit Naturel et c'est aussi un Principe.**

Il ne faut pas reculer sur un Principe. Il ne faut pas reculer sur la Liberté. Les conséquences délétères sont incommensurables, sociales, économiques, humaines. Au nom de la Santé, l'État en détruisant notre Liberté, détruit notre vie.

Il faut cesser de gouverner par la peur. La peur est mauvais conseillère et dans la panique on fait n'importe quoi. Surtout des erreurs qui deviennent des fautes quand on les réitère.

Il faut que l'État cesse d'infantiliser les gens et les traite comme des personnes rationnelles capables de choisir. Les Français prendront leurs responsabilités, agiront de manière bien plus pertinente et efficace.

Il faut que la politique cesse de vouloir s'occuper d'une épidémie. Il faut rétablir la confiance. Il faut rétablir la Liberté.

Pour Bastiat « *La propriété, le droit de jouir du fruit de son travail, le droit de travailler, de se développer, d'exercer ses facultés, comme on l'entend, sans que l'État intervienne autrement que par son action protectrice, c'est la liberté* » *Propriété et loi (1848)*

« *Se conserver, se développer, c'est l'aspiration commune à tous les hommes, de telle sorte que si chacun jouissait du libre exercice de ses facultés et de la libre disposition de leurs produits, le progrès social serait incessant, ininterrompu, infaillible.* » « *La Loi* » (1850)

Sinon, toute espérance perdue, ceci est peut-être un avant goût de ce qui pourrait arriver. <https://www.youtube.com/watch?v=1ax4ZoR1vIk> Autant l'éviter.

Patrick de Casanove  
Président du Cercle Frédéric Bastiat

## LA TERRIFIANTE CONVENTION CLIMAT - 2<sup>ème</sup> partie



Didier Picot

par Didier Picot.

Dans les années 1950, un étudiant américain en psychologie, Stanley Milgram, notait que les bureaucrates et bourreaux nazis au procès de Nuremberg se justifiaient en indiquant qu'ils avaient obéi aux ordres et que donc ils ne pouvaient être tenus responsables de leurs actes. Afin de comprendre si ces comportements étaient propres aux nazis ou s'ils étaient universels, Stanley Milgram a conçu et exécuté, de 1961 à 1963 à Yale, une expérience destinée à évaluer le degré d'obéissance d'un

individu à une autorité qu'il juge légitime, notamment quand elle induit des actions qui posent des problèmes de conscience, comme l'infliction de chocs douloureux voire mortels.

### L'obéissance de l'individu à l'autorité

Pour ce faire, l'équipe du professeur Milgram a recruté au hasard par petites annonces les sujets d'une expérience, bien rémunérée, présentée comme une étude scientifique de l'efficacité de la punition sur la mémorisation.

Elle mettait en présence une figure d'autorité, l'expérimentateur, sûr de lui et vêtu d'un uniforme gris de technicien, l'enseignant, objet de l'étude, et un étudiant attaché à une chaise électrique. Chaque fois que l'étudiant répondait mal à une question, l'enseignant devait lui envoyer un choc électrique dont la puissance augmentait graduellement (de 75 à 450 volts). L'expérimentateur et l'étudiant étaient des acteurs et il n'y avait pas de chocs électriques, mais l'enseignant-cobaye qui était censé punir ne le savait pas.

Si l'enseignant-cobaye demandait qui était responsable au cas où quelque chose arrivait à l'élève, l'expérimentateur répondait : « je suis responsable ». Cette réponse soulageait le sujet et beaucoup ont poursuivi. L'expérience a révélé que, malgré les cris et supplications de l'étudiant et la dangerosité explicitée des chocs élevés, jusqu'à 65% des participants avaient administré des chocs maximum, potentiellement mortels. Avant l'expérience, les chercheurs pensaient que ce taux serait de 1 à 3%.

Des séries d'expériences dans le temps ont fait varier les divers paramètres. Elles ont été reproduites et confirmées par des successeurs de Milgram. Elles ont démontré que :

- Les femmes obéissaient de la même manière que les hommes, voire davantage,
- Le sujet devait être convaincu de la légitimité de sa mission,
- La distance entre l'enseignant-cobaye et la victime influençait l'obéissance,
- Même chose pour la distance entre la personne d'autorité et l'enseignant-cobaye,
- L'apparence et le rang de la personne en position d'autorité pouvaient augmenter ou diminuer l'obéissance.

Cette expérience et ses résultats, qui ont alors beaucoup choqué, ont valu à Stanley Milgram d'être reconnu comme un des psychologues sociaux les plus importants du XX<sup>ème</sup> s. Les films d'époque de l'expérience sont visibles sur YouTube.

### La Convention Climat et l'autorité

Dans la première partie de cette chronique sur la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) publiée fin Juillet, j'ai partagé avec vous

mon inquiétude :

1. avant même le début des travaux de la Convention, le Président s'était engagé à soumettre ses propositions « sans filtre » au référendum, au vote du Parlement ou à application réglementaire,
2. plus de 80% de ses propositions reposaient sur la contrainte, la taxation, l'augmentation du rôle de l'État ou la restriction des libertés.

En fait, le protocole d'organisation de cette CCC m'a immédiatement évoqué l'expérience de Stanley Milgram : les participants sont tirés au sort, ils sont mandatés par la plus haute autorité du pays, représentée au quotidien par les fonctionnaires du CESE. Elle leur confiait une mission légitime : faire des propositions socialement justes pour sauver le monde de la catastrophe écologique en 2030. Pour compléter le dispositif, le Président indiquait qu'ils ne seraient pas responsables de leurs recommandations puisque le pouvoir politique assumerait.

A la lumière de Stanley Milgram, il était prévisible que la CCC produirait des recommandations punitives et liberticides. Nos dirigeants le savaient puisqu'ils ont appris tout ça à Science Po.

### La Convention Climat : rien de nouveau

L'idée de réunir un groupe de citoyens tirés au sort pour travailler sur des sujets de société peut sembler intelligente, voire judicieuse à un moment où la parole des politiques et de l'administration semble largement discréditée. Mais en réalité, l'exercice n'est en rien une nouvelle forme d'exercice de la démocratie, il ne fait que confirmer que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les participants ont reçu les données d'entrée produites par l'administration et ils ont suivi le même raisonnement hypothético-déductif qu'elle. Les règles d'engagement du processus sont les mêmes que celles de nos fonctionnaires au quotidien : ils ont l'autorité sans assumer la responsabilité de leurs actes et leurs victimes sont loin. Le résultat est tristement habituel : contraintes, punitions, taxation et restrictions de liberté. Non seulement, ces propositions ne sont pas plus légitimes que les autres lois, mais tenter de nous le faire croire discrédite la démocratie parlementaire.

Comme pour la crise sanitaire, il est temps que nos dirigeants cessent de nous prendre pour des imbéciles et des enfants irresponsables.

## La voix de l'Entrepreneur et de l'Entreprise

### Témoignage : une TPE face au COVID - Entretien avec un artisan chauffagiste



Claude Goudron

par Claude Goudron.

Personne ne peut être préparé à une telle catastrophe, comme beaucoup on n'imaginait pas l'ampleur du phénomène et il nous a fallu un certain temps pour nous y préparer. Être à son compte en France n'est pas simple, aujourd'hui nous devons passer pratiquement un tiers de notre temps dans une paperasserie dont nous ne comprenons pas souvent l'intérêt, nous sommes soumis à des normes et réglementations de plus en plus contraignantes.

Nous sommes en permanence « le nez dans le guidon ». Nos horaires, qui souvent dépassent les 70 heures par semaine, ne sont plus suffisants pour faire face à la surcharge réglementaire. Nous sommes obligés de travailler le Week-end pour traiter toutes les contraintes administratives !

L'État « se mobilise » pour éviter un effondrement de l'économie, dit-il. Mais il faut compter sur la lourdeur d'une administration censée mettre en place les mesures décidées.

En ce qui concerne nos métiers il a été créé « le fond de solidarité Covid », une prime de 1500 € mensuelle. Nous devons d'abord lire et comprendre neuf pages sur leur site internet pour savoir si nous pouvons en bénéficier.

On relève plusieurs incohérences dans le système. Soit elles sont dues à l'inefficacité d'une administration tatillonne. Soit, plus grave, des consignes leurs sont données pour que seul un minimum aboutisse : un de mes amis, qui a perdu la presque totalité de son chiffre d'affaire, a pu toucher les deux premières mensualités. Mais la troisième lui a été refusée parce qu'il touchait une retraite de 2000 €. Il faut savoir que cette même administration exige que l'aide soit encaissée par la société et surtout pas en revenu personnel... Allez comprendre !

Quand on arrive à toucher les aides financières, après avoir vaincu les lourdeurs administratives, elles ne sont pas à la hauteur : le plan de soutien Covid 19 pour les 3 millions de TPE est de 7 milliards d'euros. Pour l'Allemagne, avec un nombre identique d'entreprises de moins de 11 salariés, il est 7 fois plus important, soit 50 Mds€. De plus, le gouvernement allemand a voté la distribution d'un chèque de 150 000 € pour toute TPE/PME dont le chiffre d'affaire a baissé d'au moins 60% !

#### **Face à l'administration c'est toujours compliqué :**

Le personnel administratif est souvent injoignable voire absent, en application du principe de précaution alors que rien ne les empêche de faire du télétravail.

Alors que nous avons besoin de réponses rapides, (notre santé et celle de nos salariés étant primordiales), des délais totalement déraisonnables nous sont imposés.

Des dossiers qui nous ont pris de nombreuses heures nous sont renvoyés « incomplets ». En vérité ce n'était pas le cas amis ça permet à l'administration de gagner du temps !

Elle fait des annonces contradictoires, les services qui ne communiquent pas entre eux, cela nous imposent des dossiers redondants.

Elle nous sert un discours incohérent sur les moyens de protection. Après nous avoir affirmé que les masques n'étaient pas conseillés, voire nocifs, ils deviennent tout d'un coup obligatoires. Jusqu'en avril ils étaient introuvables l'administration nous suggérait de les acheter « au noir » !

#### **Une période d'incertitude qui rend la gestion de notre entreprise kafkaïenne :**

Le confinement étant décrété, l'approvisionnement en masques et gel hydro-alcoolique devenant possible, d'un côté l'administration nous incitait à reprendre le travail, de l'autre la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) nous le déconseillait fortement. L'entrepreneur est soumis à l'obligation de résultat, et pas seulement de moyens. Aucune procédure sanitaire ne le garantissant, le chef d'entreprise risquait très gros si un de ses employés était contaminé. Notre unique salarié a d'ailleurs fait valoir son droit de retrait malgré la fourniture des protections préconisées. Quand il a repris le travail ce fut un combat de tous les jours pour lui imposer les consignes de sécurité. S'il ne le fait pas nous serons tenus pour responsables s'il se contamine ou contamine un client.

La difficulté de travailler alors que nos fournisseurs étaient souvent fermés ou nous imposaient des mesures draconiennes pour récupérer le matériel. Nous avons souvent dû nous approvisionner dans la grande distribution lorsqu'elle était ouverte. (Certains centres de bricolages qui vendaient de la nourriture animale ont pu rester ouverts).

Le cumul des contraintes a fait que nous avons travaillé à perte. Il aurait été certainement plus rentable de « fermer boutique ». Mais déontologiquement nous ne pouvions pas laisser notre clientèle, quelque fois âgée, sans chauffage.

L'intervention pour l'installation et l'entretien des chaudières nécessite un protocole sanitaire complexe (deux heures de nettoyage/désinfection), qui peut se concevoir pour une installation, mais pas sur une courte intervention de dépannage. Quand le client n'accepte pas ce sur-coût, souvent supérieure aux travaux, c'est de notre poche !

Pour finir, nous sommes agréé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ce qui permet à nos clients particuliers de bénéficier de diverses primes sur certains investissements (un reste à charge de 10% minimum leur est imposé). Comme toujours avec l'administration monter le dossier est une « usine à gaz ». Nous les aidons donc les particuliers à le monter.

Beaucoup de nos clients ne peuvent pas payer à réception de facture. Ils nous demandent d'attendre le paiement de la prime pour régler le solde. Or le versement de la prime peut prendre trois, six, voire neuf mois ! Ce qui ampute sérieusement notre trésorerie déjà affaiblie par les méfaits du confinement.

#### **Deuxième vague et peur de dépôts de bilan en cascade :**

Notre entreprise affaiblie lors de la « première vague » a pu, grâce à une saine gestion avant l'apparition de la pandémie, garder la tête au-dessus de l'eau. Survivrons nous si une deuxième, voire troisième vague se présentent ? D'autant qu'une cascade de dépôts de bilan est annoncée dans les projections à six mois. Le reconfinement, pourrait encore aggraver la situation.

#### **Ce que l'on aurait souhaité :**

Nous aurions souhaité en profiter pour revoir toutes ces contraintes et d'alléger le poids de l'administration qui, comme pour notre système hospitalier, est un frein aux bonnes volontés du monde entrepreneurial. Nous aurions souhaité que l'on nous parle d'une seule voix cohérente et claire. Nous aurions souhaité recevoir des consignes et des procédures simples élaborées par des gens de terrain et non par des fonctionnaires déconnectés de la réalité de l'entreprise. Ce serait bénéfique pour tous les Français, générerait d'énormes économies, et nous permettrait de passer la crise beaucoup plus sereinement.

Il y a quarante ans nos amis Allemands nous disaient « heureux comme Dieu en France ». Aujourd'hui nous leur disons « heureux comme un entrepreneur en Allemagne ». Ce serait possible en France à condition que nos gouvernants aient le courage nécessaire pour, enfin, faire les réformes indispensables.

#### **Malgré tout les entrepreneurs continuent à se battre :**

Nous aimons notre métier, nous y croyons et nous voulons rester optimistes. Le risque c'est la vie, trop de principe de précaution c'est la mort.

---

#### **Pour devenir membre du Cercle, il suffit d'envoyer à :**

M. Philippe de Berne Lagarde,  
Trésorier du Cercle Frédéric Bastiat, 359 chemin d'Elizaberry, 64990  
Mouguerre, un chèque de

- 30 € pour l'adhésion simple
- 50 € pour l'adhésion de soutien,
- 100 € adhésion bienfaiteur à l'ordre du Cercle Frédéric Bastiat. Il faut ajouter 15 € à ces montants pour une adhésion couple. Chèque à l'ordre du Cercle Frédéric Bastiat. On peut aussi s'inscrire par e-mail. Les modalités (très simples) sont indiquées sur le site Internet du Cercle, [www.bastiat.net](http://www.bastiat.net).

*Pour tout renseignement complémentaire, [www.bastiat.net](http://www.bastiat.net).*

*Pour contacter le Cercle : [cercle.bastiat@gmail.com](mailto:cercle.bastiat@gmail.com)*

*ou au 05 59 45 36 47.*